ANOUX INFOS



Grande guerre : Soldats allemands devant la maison BOUDET

JOURNAL N°26 2^{ème} SEMESTRE 2013

ETAT CIVIL - 2EME SEMESTRE 2013



Baptiste GUILLAUME

Né le 26 juillet 2013

Félicitations aux heureux parents.



CORAZZI Emilie Et ARMELLIN Cédric

Le 03 août 2013

TORLOTING Magali ET BERG Nicolas

Le 24 août 2013

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



TESTI Gaston

Le 28 septembre 2013

Sincères condoléances à ses proches.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2014

LUNDI		
MARDI	DE 11H00 A 12H00	DE 17h00 A 18H00
MERCREDI		
JEUDI	DE 11H00 A 12H00	DE 17H00 A 18H00
VENDREDI		

En cas d'urgence, vous pouvez joindre le Maire au 06 88 53 80 22 ou envoyer vos demandes sur le mail de la commune mairie.anoux@wanadoo.fr

ENQUETE PUBLIQUE

La Préfecture nous informe qu'une enquête publique d'une durée de 36 jours se tiendra du 09 janvier au 13 février 2013, relative à l'extension d'un élevage de 400 à 690 bovins sur le territoire des communes de TREMBLECOURT et DOMEVRE EN HAYE.

Notre commune est concernée par le plan d'épandage de l'installation projetée. Pour tout renseignement sur le déroulement de cette enquête se renseigner en mairie.

NOUVEAUX ARRIVANTS

ET

CHANGEMENT D'ADRESSE



Tous les changements intervenant dans la commune (arrivée, départ, changement d'adresse à l'intérieur de la commune) devront être signalés en mairie, afin d'éviter toute erreur au moment de l'envoi de facture ou de carte électorale. Nous vous rappelons que l'inscription en mairie est obligatoire avant toute inscription à l'école (un certificat d'inscription vous sera remis).

THE REST OF THE PARTY OF T

ETAT CIVIL

Le délai d'obtention des cartes d'identité et passeports est plus long en raison des vacances.

Toute personne devant refaire sa carte nationale d'identité, est priée de déposer sa demande en mairie quelques semaines avant la date d'expiration, afin de ne pas être gênée par la délivrance tardive de ses papiers.

Nous vous rappelons que la demande doit être remplie en noir et en lettres majuscules.

De plus, depuis le 1^{er} juin 2012, le passeport biométrique a été instauré. Quelques communes sont habilitées à traiter les demandes.

Notre commune n'en faisant pas partie, voici la procédure à suivre :

- vous ferez vos demandes de passeport en mairie d'ANOUX comme d'habitude, on vous remettra les documents à remplir et la liste des pièces à joindre.
- Vous les déposerez en mairie de BRIEY ou JOEUF sur rendez- vous, remplis en y joignant les pièces nécessaires.

Suite à une information de la Sous-Préfecture, les certificats d'hérédité ne seront plus délivrés en mairie. Seul un notaire sera en mesure de les établir.

Les extraits d'actes de mariage, décès et naissance doivent être demandés dans la commune du lieu de l'évènement et non pas dans la commune du lieu de résidence.

PILES USAGEES

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter les piles usagées avec les déchets ménagers. Un container est à votre disposition en mairie, vous pouvez y déposer vos piles et accumulateurs usagés.

Nous vous demandons donc d'adopter un comportement responsable, face aux préoccupations environnementales, dues à la toxicité de certains déchets ménagers.



RAPPELS

Après plusieurs plaintes, nous nous voyons obligés de rappeler à tous *les propriétaires de chiens :*

- qu'ils sont priés de ne pas les laisser divaguer
- que les crottes ne doivent pas être laissées sur la voie publique, ni dans les lieux privés qui ne seraient pas ceux desdits propriétaires
- qu'ils doivent veiller à faire cesser les aboiements intempestifs.

QUELQUES NUMEROS ET ADRESSES UTILES

Renseignements: 118 218

Pompiers: 18 SAMU: 15

Centre anti Poisons: 03 82 32 36 36

Gendarmerie de Trieux : 17 ou 03 82 20 40 02

Mairie d'Anoux : 03 82 21 33 06 Mairie de Briey : 03 82 47 16 00 Ecole d'Anoux : 03 82 21 25 42

Syndicat des Eaux de Lantéfontaine : 03 82 46 31 40

Centre des impôts : 03 82 47 12 12

SIRTOM: 03 82 20 22 00

Permanence social Tucquegnieux: 03 82 21 32 33

TRESOR PUBLIC de Briey: 03 82 46 13 80

Médecins:

Dr ESPITALIER 03 82 21 33 43 (Mancieulles)

Dr MONCHOT 03 82 21 23 19 (Mancieulles)

Dr BIGNOLAS 03 82 20 90 95 (Briey)

Dr BOURGUIGNON 03 82 20 08 21 (Mance)

Dr SAVERNA 03 82 46 13 54 (Briey) Dr WACH 03 82 20 90 95 (Briey)

Dr DOLLARD WESTRICH 03 82 21 22 05 (Tucquegnieux)



PAGE DE L'ECOLE

Jeudi 7 novembre 2013, nous sommes allés dans la salle de la Mairie pour assister au spectacle « Arbre » proposé par la compagnie « Via Verde ».

C'est l'histoire d'un petit garçon qui échoue sur une île avec sa barque ; sur cette île il y a un arbre que l'enfant va découvrir au fil des saisons. Il y fera la connaissance d'une libellule qui après une tempête lui offrira ses ailes lui permettant ainsi de retrouver sa liberté.

C'est un spectacle de marionnette très poétique, sans paroles avec seulement le support de la musique (piano et guitare).

Nous avons aimé cette histoire, beaucoup d'élèves lui ont donné la note de 10/10.

La classe des CE1-CE2





REPAS DES ANCIENS







Notre doyen Mr TRITZ Pierre, âgé de 87 ans a poussé la chansonnette, comme chaque année.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2013



CLASSEMENT

1er: Mr et Mme DEPARIS Robert

2e: Mme VELSCHER Nicole

3e: Mr et Mme ZAMPOLINI Alfred

4e: Mr et Mme FLIPO Henri

5e ex- aeguo : Mr et BRUSSEAUX NöEL

Mr et Mme VATRINET Gilbert

Félicitations aux gagnants et rendez-

vous en 2014

MARC JAMET UN RANDONNEUR A ANOUX

Le lundi 2 septembre 2013, alors que se déroulaient les rampeaux du traditionnel concours de quilles de la fête à Anoux, les membres du foyer ainsi que les participants aux rampeaux ont vu arriver un randonneur muni d'un énorme sac à dos, se présenter à eux.

Il s'agissait d'un brave lyonnais de 68 ans qui réalisait son tour de la France à pied.

L'étape du jour devait le mener de Longuyon à Briey. Mais fatigué il se résignait à rejoindre Briey et sollicita l'autorisation de poser son hamac à l'aire de jeux où il passa la nuit.

Marc JAMET est resté un moment en notre compagnie en partageant un moment de convivialité. Marc JAMET était parti de Vaux en Vélin le 1er avril 2013, il termina son tour de France en rejoignant cette ville où il réside, le 24 septembre 2013.

5000 km en six mois.

Marc JAMET vient de nous donner de ses nouvelles il remercie toutes les personnes qui lui ont manifesté des marques de sympathie .

Vous pouvez retrouver son périple sur son blog.

TOUR DE FRANCE à pied



par Marc JAMET

Blog: marcjamet.over-blog.com E-ail: marc.jamet3@wanadoo.fr



Marc Jamet indiquait chaque jour son parcours sur une carte



ANOUX VU D'EN HAUT

Depuis quelques semaines, un petit film vidéo « ANOUX, vu d'en haut » a été mis en ligne sur INTERNET.

Il est diffusé par « dpc.aerialview » sur le site youtube.com

- faites la demande « anoux vu d'en haut »
- ou tapez le code http://youtu.be/xDGdDC5rZ_0

La vidéo a été réalisée à l'aide d'un petit drone, conçu et réalisé par un habitant du secteur passionné d'électronique.





Fiche technique du drone:

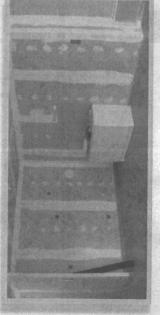
- Aéronef sustenté par 6 rotors contrarotatifs propulsés par 6 moteurs électriques brushless développant jusqu'à 270 watt chacun.
- Energie : batterie lithium- polymère de 14, 8 volts
- Voilure : 6 hélices de 10 pouces à pas fixe en carbone/ composite
- Caméra haute définition GOPRO Heroz
- Nacelle gyro- stabilisée 2 axes avec moteur brushless
- Poids: 3,2 kg en vol
- Cadrage image opéré depuis un émetteur- récepteur vidéo
- Retour d'image sur moniteur 8 pouces

A savoir?

L'OPAH de la Communauté de Communes du Pays de Briey permet la présence d'une est à votre disposition pour vous aider gratuitement à élaborer vos projets. Composée de chargés d'études, d'Amélioration du Logement. équipe compétente du Centre "habitat et caisses de retraite" d'opérations, de conseillers d'architectes, de chargés "économie sociale et et de conseillers en

Quels conseils?

- Visite conseil
- Etude de faisabilité
- Evaluation énergétique des logements avant et après les travaux
- Préconisations de travaux
- Plan de financement prévisionnel
- Montage et suivi des dossiers



En partenariat avec :

















autorisations obtenu les écrites.

2010 >>> 2015 ~ Côté pratique ?

Vous avez le projet de réhabiliter votre logement, vous voulez en savoir plus...

Logement de Meurthe-et-Moselle (CAL 54) Alors, sans engagement et gratuitement, contactez le Centre d'Amélioration du

es lers et 3eme mardis du mois de Communauté de Communes du 5h30 à 16h30 au siège de la ors de ses permanences: avs de Briey

12, rue de la Monnaie Dans ses locaux:

54006 NANCY CEDEX

Travaux sans avoir commencer les Attention Ne jamais



La nouvelle action de la CCPB en faveur de l'habitat privé



Qu'est-ce qu'une OPAH?

L'OPAH est une action en faveur de l'amélioration de l'habitat dans le but de réhabiliter le patrimoine bâti et d'améliorer le confort des logements, en proposant aux propriétaires bailleurs et aux propriétaires occupants, sous certaines conditions, des taux majorés de subventions. C'est une action de nature incitative, visant à créer les conditions favorables à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.

Conclue le 28 juin 2010, l'OPAH de la Communauté de Communes du Pays de Briey, prévue initialement pour trois ans, a été prolongée jusqu'au 27 juin 2015.

Quels logements?

- ■Les logements nécessitant des travaux d'économies d'énergie
- Les logements devant être adaptés au handicap ou à la perte de mobilité réduite liée au vieillissement
- Les logements pour lesquels il manque des éléments de décence ou de confort : chauffage, sanitaires, problèmes d'humidité ou d'infiltration, électricité défectueuse, présence de plomb...
- ■Les logements insalubres ou très dégradés
- ■Les logements occupés par un propriétaire ou un locataire à faibles ressources mais aussi les logements vacants



Quelles aides?

Les aides de l'Anah

Elles visent les résidences principales de 15 ans et plus (ainsi que les logements vacants qui seront occupés après réhabilitation), dans lesquelles sont réalisés des travaux par des entreprises pour un minimum de 1500 € HT

Le taux des aides et le montant plafond des travaux pris en compte varient selon la nature du projet

→ Conditions particulières

Pour les propriétaires occupants :

- Sous conditions de ressources (plafond à ne pas dépasser)
- uepasser)
- Aide de base de 35% ou 50% du montant des travaux ■ Travaux pris en compte, plafonnés à 20.000 € HT ou 50.000 € HT

Pour le secteur locatif:

- Engagement de location pendant 9 années et de respect d'un loyer plafond
- Taux de subvention de 25% ou 35% du montant des travaux
- Travaux pris en compte, plafonnés à $1000~\rm E~HT/m^2$ dans la limite de $80.000~\rm E~\rm ou~\rm à 750~\rm E~\rm HT/m^2$ dans la limite de $60.000~\rm E~\rm ou~\rm s$

Les aides de solidarité écologique "Habiter mieux"



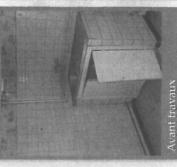
Pour les propriétaires occupants : prime forfaitaire de 3.500 € qui vient abonder l'aide de l'Anah

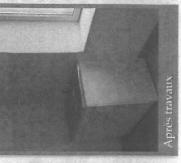
Conditions : les travaux financés permettent un gain énergétique supérieur ou égal à 25%

Pour les propriétaires bailleurs : prime forfaitaire de 2.000 € par logement qui vient abonder l'aide de l'Anah Conditions : les travaux financés permettent un gain énergétique supérieur ou égal à 35%

Le coup de pouce de la Communauté de Communes

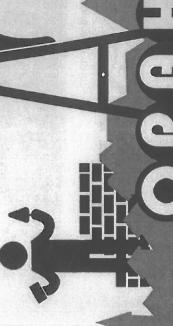
- Réservé aux propriétaires occupants :
- +500 ε en complément de l'aide de solidarité écologique « Habiter Mieux » (soit au total +4.000 ε !)





Du nouveau en 2013 : le relèvement important des plafonds de ressources.

N'hésitez pas à vous renseigner!



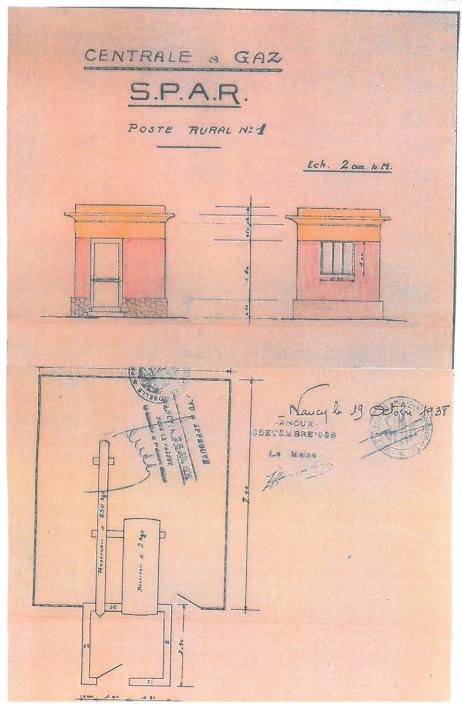
Distribution publique de gaz à ANOUX

Le 13 décembre 1938, le Conseil Municipal d'ANOUX, présidé par le Maire Mr Aimé HARMANT, décidait à l'unanimité d'un projet de distribution publique de gaz sur la commune.

Le projet était audacieux, et il fallait, il y a 75 ans de cela, un certain courage aux élus pour se lancer dans de tels travaux.

ANOUX, petit village rural, ne comptait à cette époque que 339 habitants. Vingt ans après la Grande Guerre, les fumiers étaient devant les portes et on allait chercher l'eau au puits ou aux fontaines. C'est vous dire si ce projet était novateur.

Ce mode de distribution de gaz avait été proposé par une société basée à NANCY, la SPAR (société pour les améliorations rurales) et consistait par le biais d'une citerne et d'un poste de distribution d'acheminer le gaz dans le village via une conduite souterraine (cette centrale à gaz se situait à l'entrée N° 2 est du village entre les actuels N° 6 et 8 de la rue Pasteur).



La citerne devait être remplie à intervalles réguliers par un camion citerne.

Des compteurs étaient installés chez les abonnés. Il en existait deux sortes : <u>le compteur « normal » qu'un agent relevait régulièrement et le compteur à « paiement préalable » où il fallait insérer des pièces de monnaie pour libérer l'arrivée de gaz. Certains compteurs existent encore aujourd'hui dans le village aux numéros 28 et 68 de la rue Pasteur.</u>





Bien sûr, pour que ce projet se concrétise et que l'affaire soit viable, il fallait convaincre une majorité de personnes pour qu'elles s'abonnent à ce nouveau type d'énergie. Rappelons que nous sommes en 1938, habitués depuis longtemps à se chauffer et à cuisiner au bois voir au charbon. Certains habitants étaient, à n'en pas douter, réticents à ce changement dans leur mode de vie. De plus, le gaz faisait peur !!!!!!

Néanmoins, le Conseil Municipal, ainsi que la SPAR, durent être convaincants car le projet se réalisa. On ne sait pas exactement le nombre d'abonnés mais en juillet 1939, un document (devis et caractéristiques) prévoit une consommation annuelle estimée à 12 500 m3 de gaz. La même année, le projet est approuvé par arrêté préfectoral et le Crédit Foncier de France accorde un emprunt de 172 500 francs à la commune d'ANOUX afin de réaliser les travaux. Ce crédit de 5 % sera remboursable en 30 ans.

L'Ingénieur des Ponts et Chaussées de BRIEY est désigné pour contrôler l'avancée des travaux ainsi que plus tard, gérer l'exploitation et la distribution du gaz.

On sait que les travaux furent réalisés (tout du moins en partie) et que le système fonctionna mais pendant une courte période.

D'après certains anciens du village, la citerne ne fût remplie qu'une seule fois.

La 2 ème guerre mondiale, avec les conséquences humaines et économiques que l'on sait, mit fin à ce projet, la distribution de gaz s'arrêta et les infrastructures cessèrent de fonctionner!!!!!

Après la guerre, par courrier, la Commune d'ANOUX, relança à de nombreuses reprises les responsables de la société SPAR afin de reprendre les travaux et le fonctionnement des installations.

Dans un courrier du 28 mai 1948, on apprend que l'administrateur de la SPAR est décédé et que c'est l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de Nancy qui s'occupe de l'affaire. D'après lui, la SPAR n'est pas en liquidation mais doit faire face à de grosses difficultés et ne peut reprendre ses activités. La société demande sa nationalisation.

Par la suite, plus de courriers et réponses de la SPAR et la distribution du gaz à ANOUX fut abandonnée!!!!

A partir de mai 1948, on ne retrouve rien dans les archives à ce sujet (beaucoup ont été détruites ou ont disparu).

Quid de l'emprunt de 172 500 francs souscrit par la commune d'ANOUX en 1939 . La encore malheureusement, dossiers, comptes administratifs et autres délibérations ne nous apprennent rien. Fut-il remboursé ou passe- t- il à la rubrique pertes et profits du Crédit Foncier ?

Peut- être (mais ce n'est qu'une supposition) que cet emprunt fut réalisé en dommage de guerre !!!!!!

Néanmoins malgré cet échec que l'on ne peut imputer à la commune d'ANOUX, il faut rendre hommage aux élus de 1938 qui surent, , à l'époque pas toujours évidente de l'entre deux guerres, innover et vouloir rendre plus facile la vie des habitants du village.

Composition du Conseil Municipal de 1938

Maire: Mr HARMANT Aimé

<u>Conseillers municipaux</u>: COLLIGNON A, DEMAISON G, RHIM JP, SCHMIT F, GARIGOU L, BORRE Y, SCHMITT JP, LOESEL S

DEVIS ESTIMATIF					
DÉSIGNATION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX	SOMMES PARTIELLES TOTALES		
LÉSEAU - Fourniture et pose Conduite de 33 - /n int' Conduite de 20 - /n int' Conduite de 78 - /n int' Conduite de 78 - /n int'	280 280 1.000	61,50 64, 40,	15.90 18.920 11.600 55.500	07.570	
PIÈCES SPÉCIALES - Raccords, coudes, vannes, réductions, fourreaux, robinets, appareils de sécurité, etc.	10 %			81.510	
PLUS VALUE pour tranchée sous pavage				450	
PLUS VALUE pour franchée sous route				1.500	
PLUS VALUE pour					
BOITES "WERNER"	70	45,00	1415	5.150	
RÉSERVOIRS fournis et posés	1	12.000		12.000	
tude, Piquetage, Impôts, Imprévus et Con- cordances				16,258	
RÉSEAU : Montent total		anti ang a d		122.000	
POSTE Nº I					
Capacité: 100 m³ Comprenent Bétiment, réservoirs, appareils de contrôle, etc.			44.000		
Etude, Piquetage, Impôts, Imprévus et Concordance GEVIFOR			6.500	50.500	
CURTUS.	NT TOTAL I) DEVIS		172,500	
Arrité le prisent des littuatif de la mon	M UNIX	T ECLLAND	r couze ele		

ANOUX Caractéristiques de la Distribution Nombre de ménages Nombre d'abonnés . Consommation annuelle en m³ . . . 12.500 DÉPENSE TOTALE 172.500 Ensemble . . . DÉPENSE PAR HABITANT EQUIPEMENT FINANCIER Subvention de l'Etat . . . Subvention de l'Etat Immobilisation totale Annuités calculées à % d'intérêts CARBURANT Camion Consommation journallère en m³ de gaz

ALBERT FONFREDE

Au cimetière d'Anoux se trouve une tombe prés de la pompe à eau sur laquelle figure une mention

Albert FONFREDE PROCUREUR GENERAL A TOULOUSE LONGWY 3 MAI 1845 ANOUX 8 AOUT 1914

En évoquant Albert FONFREDE, c'est l'histoire du domaine de Saint Saumont que l'on se doit d'évoquer.

Les familles LEBLAN puis FONFREDE furent propriétaires du domaine de St Saumont (Saint Saulmon à l'époque) depuis la fin de la période révolutionnaire, jusqu'en 1965, année ou le domaine a été vendu à l'entreprise DAUM.

Parmi les propriétaires successifs du domaine, on peut citer les familles et personnes suivantes:

LEBLAN : Charles-louis 1^{er} propriétaire Grand-père de la mère d'Albert FONFREDE qui fut receveur des contributions à Briey de 1787 à 1809)

FONFREDE Laurent puis FONFREDE Albert-Louis

HUGOT: Jeanne Fonfrede épouse Hugo

AUFFRAY de L'ETANG: Arlette Hugot épouse Auffray de l'étang

LAMBERT: Nicole Auffray épouse Lambert.

L'exploitation du domaine a toujours été confiée à des régisseurs, notamment quand Mr Albert FONFREDE était procureur général à TOULOUSE.

On retrouve dans les archives de la famille FONFREDE des informations sur les personnes et familles qui ont exploité le domaine en tant que régisseurs.

On retrouve notamment, dans les archives de la famille un bail établi en 1906 entre Mr Albert FONFREDE et Louis THIL et son épouse Anna SHALLER tous deux domicilié à ANOUX. Dans les années 50 c'est Mr MANNENBACH qui aurait été le dernier exploitant avant la vente à l'entreprise DAUM.

Plus loin dans le passé existe un acte daté du 23 frimaire an VIII (samedi 14 décembre 1799) qui indique que le domaine est loué à Dominique POINSOTTE, jardinier (la maison dite de Saint Saulmon, ainsi que les près et terres qui en dépendent. Ce bail a été renouvelé aux époux POINSOTTE le 1^{er} novembre 1819, puis à nouveau le 23 avril 1827. Le bailleur se réservait alors la vigne et les arbres fruitiers.

Le neveu de Mr POINSOTTE lui succèdera vers 1840 / 1850.



Albert FONFREDE (debout au milieu) Sa mère, ses deux petites filles Monseigneur MATHIEU Mr le Curé de Briey et ses vicaires

ELEMENTS RECEUILLIS PAR MYRIAM LAMBERT (arrière-arrière petite-fille de Mr FONFREDE) PARMI LES SOUVENIRS DE FAMILLE ET DANS LES NOTES PERSONNELLES INACHEVEES D'ALBERT LOUIS FONFREDE

Né le 3 mai 1845 à LONGWY, dans une famille militaire, lorraine depuis deux générations par son père (plus jeune lieutenant colonel de France mort en service en Crimée), Albert Louis FONFREDE arrive au monde, après 9 ans de mariage dans le foyer de ses parents, dont le mariage avait été célébré à KEDANGE.

L'origine du nom FONFREDE (signifie fontaine froide) vient du sud-ouest ; le T après fon et la particule ont disparu depuis la Révolution. La famille GAUJAC de FONFREDE est des environs d'Agen ; le grand père (parent au député Boyer-FONFREDE, Girondin, guillotiné sur la place des Girondins de Bordeaux) était engagé au régiment du Roy Roussillon, ce qui explique son arrivé en Lorraine et son mariage avec une personne de LONGWY.

Jeune magistrat, Albert FONFREDE, devenu le dernier du nom, refuse de reprendre la particule et dit « soyons noble par nos actes ».

Fils et petit-fils de soldat, Albert FONFREDE à la vocation des armes, mais sous la pression de sa mère, devenue veuve de guerre, il fait son droit à Paris. Il restera toute sa vie « un soldat de cœur sous la toge ». Très militaire d'esprit, rond de formes et d'allure, peut soucieux de l'étiquette, recevant grandement, donnant sans compter, il a horreur du retard, de faire attendre les autres ; il dit : « il faut qu'on sente le commandement, mais le secret de l'art est de savoir le faire aimer ! Le respect ne s'impose pas il faut l'inspirer.

Dès son enfance, il voyage au gré des affections de son père (Paris, Dieppe, Tulle, Lyon d'où son père partit en guerre en Turquie et mourra en Crimée).

Il est très pieux, voire mystique, songe d'ailleurs à devenir missionnaire. Sa mère, craignant autant qu'il ne devienne militaire que religieux, ne le met pas chez les Jésuites à Metz mais choisit le lycée où il est alors externe! Il passe son bac de lettres à NANCY.

Toujours en tête de classe, toute sa vie régulièrement, Albert FONFREDE devient chaque année à la réunion des anciens élèves même depuis le fond de sa Gascogne.

Dans ses souvenirs de famille, Albert FONFREDE évoque ses vacances à St Saulmon, propriété de ses grand- parents, qui venaient de LONGWY passer la belle saison depuis mai jusqu'à la toussaint. (Ils mettaient environ 5h de voyage pour faire 44km...). La propriété a été acquise par le grand père de la mère d'Alfred FONFREDE, après la révolution qui était en fonction à Briey, Mr LEBLAN. St Saulmon sera resté 7 générations dans la même famille.

Albert FONFREDE aime le calme, la complète solitude, la liberté qu'offre cette propriété de St Saulmon, la possibilité d'aller à la chasse, la chapelle (qui était rattachée à l'abbaye de St Pierremont). D'ailleurs, le 29 juin, de nombreux pèlerins, à genoux ou pied nus venaient vénérer St Maur, objet d'une particulière dévotion.

M. FONFREDE veille avec soin sur cet antique sanctuaire enserré dans un enclos. A la fin de sa vie, il réussit à faire reconsacrer l'autel, et à y voir célébrer la messe, notamment par un cousin, Monseigneur Altemeyer, dominicain, archevêque de Synade. La chapelle actuelle semble la troisième construite à un endroit différent d'après les notes écris par A.FONFREDE.

Il a le culte de sa mère. Celle-ci s'éclipse naturellement pour laisser sa belle-fille briller, mais au décès à 30 ans de Berthe MOUGEOT, Mme FONFREDE mère reparaît près de son fils, et reprend la place de maîtresse de maison. Il ne se remariera jamais.

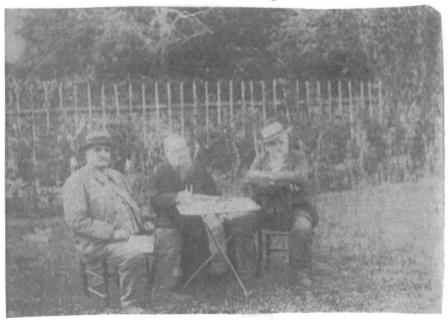
Il commence sa carrière comme substitut du procureur de la République à Thonon en Haute savoie. Durant des vacances dans les Vosges chez un camarade, il rencontre une cousine de ce dernier, Berthe MOUGEOT (fille du docteur et savant, conseiller général de Bruyère), dont il a deux filles Jeanne et Berthe. Les affectations d'Albert seront Rocroi en 1876, puis Remiremont entre 1877 et 1878, suivie de Toul, puis St Mihiel en 1880, en 1889 il est nommé au parquet de Dijon ; il est nommé chevalier de la légion d'honneur. Il est témoin de la célèbre affaire juridique du bois de Chêne, il a tenu bon face à sa hiérarchie, qui voulait faire condamner un homme qui, au final n'était pas le coupable ; un des grands journaux de Paris a écrit : « le procureur FONFREDE a montré en cette difficile question le courage d'un soldat la patience d'un prêtre ». Il assumera la fonction de procureur général à TOULOUSE jusqu'en 1914, date de son décès à Saint Saulmon

Il participe à la guerre de 1870, en tant que lieutenant. Il vit le siège de Metz, et devient captif.

A.FONFREDE élève ses deux filles militairement, il dit alors qu'il travaille à faire le bonheur de ses gendres! Il fait chasser ses filles, les oblige à sortir tous les jours. Il marie en 1894 sa fille ainée au fils du sénateur de côte d'Or, M Hugot. Il est très peiné de l'entrée de sa fille cadette au Carmel; la vie cloitrée et austère qu'elle choisit ne lui plait pas. Il fera quand même livrer chaque semaine des provisions au Carmel.

Sa fin de vie est hâtée par la douleur de voir l'ennemi déborder la frontière et envahir sa propriété lorraine où la souffrance de la maladie l'immobilisait depuis les vacances de Pâques qu'il était remonté passer en Lorraine. Il décède à Saint Saumont le 8 août 1914.

L'autorité allemande refuse d'ailleurs qu'on suive son cortège.



Albert FONFREDE

Le Sénateur HUGOT de MONTBARD

(Côte d'Or)

Monseigneur ALTMAYER Archevêque

Photo prise à Saint Saulmon

De 1947 à 1958, Monsieur SOURIN , instituteur était également correspondant de presse pour la commune d' ANOUX.

Il a conservé l'ensemble des articles qu'il a fait publier dans le journal.

En voici quelques extraits.....

14 avril 1951 : Méfait du vent

Au cours de la violente tempête de lundi dernier, le Dieu Eole ne trouve rien de mieux que d'interdire toute circulation sur la Nationale 52 Bis, pendant près d'une heure, en couchant un peuplier au milieu de la chaussée.

Le trafic reprit normalement grâce à Mr Antoine Gabriel, garde champêtre, qui put déplacer vers l'accotement le lourd tronc à moitié déraciné, avec l'aide bénévole d'un chauffeur de camion qui se dirigeait sur Piennes.

24 octobre 1951 : Chute

C'est mardi dernier, en se rendant à bicyclette à son travail que Mr Marcel Brusseaux, agent de la SNCF, fit une chute assez grave dans la descente de Lantéfontaine à Briey. En présence de deux camions sur le point de doubler, Mr Brusseaux ne put éviter la rencontre avec le lourd véhicule d'une entreprise briotine et fut projeté assez brutalement sur le sol. Il se releva avec des éraflures et ecchymoses à hauteur de l'œil gauche.

Son état, sans être alarmant, nécessite une incapacité de travail de dix jours.

15 avril 1952 : Une fillette de dix ans blessée par une ruade

C'est en regagnant la maison en courant, que la jeune Rina Marcandella, âgée de dix ans, passa à trop faible distance des chevaux de Mr François Schmitt, arrêtés devant l'abreuvoir. Ces derniers donnèrent une ruade qui devait provoquer la chute assez brutale de l'enfant. Relevée en assez piteux état et avec plusieurs contusions, elle fut admise à la clinique pour soins et observations.

1er octobre 1952 : Alchimie

La présente année laissera, pour longtemps encore, le souvenir d'une chaleur estivale particulièrement torride avec ses méfaits les plus divers et souvent les plus inattendus, tel celui survenu dernièrement à Mme Arnoux. Cette dernière, curieuse de repérer la température extérieure avait placé un thermomètre d'appartement en plein soleil. Il ne fallut pas longtemps au mercure pour atteindre la graduation maximum et encore moins pour que l'appareil éclata littéralement, laissant échapper le pesant métal. Mme Arnoux réalisa tout de suite qu'il lui était possible d'enrichir le compendium scientifique de l'instituteur et s'évertua alors à rassembler les mobiles et capricieuses gouttes de mercure dans le creux de sa main. Quelle ne fut pas la surprise de notre ménagère en constatant avec effroi que sa bague d'or avait pris subitement une teinte argentée sur toute la surface.

Rassurons Mme Arnoux, en lui signalant que cette teinte argentée qui semble vouloir résister n'est autre qu'un amalgame de mercure, heureusement très instable et qui peut et doit facilement disparaître sous l'effet de la chaleur.

21 octobre 1952 : Betterave géante

En ce début d'automne, l'exploitant agricole enregistre avec satisfaction un rendement accru de la betterave fourragère. On parle couramment de racines géantes de plus de 5 kilos. Le record semble cette fois être battu par Mr Léon Storhaye qui, d'un terrain sans engrais, vient de sortir entre autres phénomènes, une géante rouge demie sucrière de 6 kilos 600. Il suffirait d'une telle betterave tous les deux mètres carrés pour atteindre le rendement moyen de la région. Pour Mr Storhaye, grainetier averti, n'est -ce pas la plus belle publicité ?

11 mai 1953 : Accident

C'est dimanche, vers 14 heures, que la jeune Maryse Brusseaux occupée à jouer sur la place, décida brusquement, sous l'effet d'un caprice, de traverser à l'aveuglette la Rue Principale. Par une fâcheuse coïncidence, une voiture débouchait au même moment à assez faible allure. Un coup de volant judicieusement donné et conjugué avec le réflexe du jeune A Martin, la petite s'en tira avec une entorse.

La collecte en faveur des œuvres départementales de l'Enfance a rapporté 565 francs.

8 octobre 1953 : Abandonné par sa mère

C'est en allant chercher ses vaches entre les bois, au pré se Sâ, que Mr Dorrion découvrait ces derniers jours un jeune veau de quelques jours. Tout à fait étranger au troupeau, le petit, voué à une mort certaine, connut bientôt la douceur de l'étable hospitalière. Mr Dorrion se mit, alors non sans mal, à la recherche du propriétaire. Après quelques jours de là, Mr Carpentier de Norroy- le- Sec, vint prendre possession de son bien. Félicitations pour ce geste de probité.

20 octobre 1953 : Réglementation de la chasse

Dans la réunion de dimanche dernier, la Société de Chasse « La Caille » groupant tous les chasseurs de l'agglomération a mis au point, à la veille de la saison, la réglementation particulière et propre à la localité. Les décisions suivantes ont été prises :

- a) Le droit de chasse est accordé tous les dimanches et jours fériés, y compris le jour de la Toussaint. En sus, chacun pourra chasser, chaque jeudi toute la journée, et ceci à compter du 1^{er} novembre.
- b) En ce qui concerne le lièvre, le tableau de chasse de chacun doit comporter au maximum un lièvre par jour et par chasseur.
- c) Les invitations seront limitées à une pour la saison, à compter du 1^{er} novembre.

03 novembre 1953 : Sage précaution

C'est l'époque du charoiement du fumier. Le fond du tas est dense, le char lourd, les chevaux fatigués et la côte du Moncé abrupte ; un gros moellon à mi- côte remet vite tout dans l'ordre et la deuxième étape connaît l'allègre arrivée du lourd équipage au sommet de la montée. Songez alors charretiers, que le moellon si pratique devient un danger public sur une voie aussi fréquentée. Un coup de pied en direction du caniveau et le cycliste vous en sera reconnaissant!

ANOUX: d'hier et d'aujourd'hui

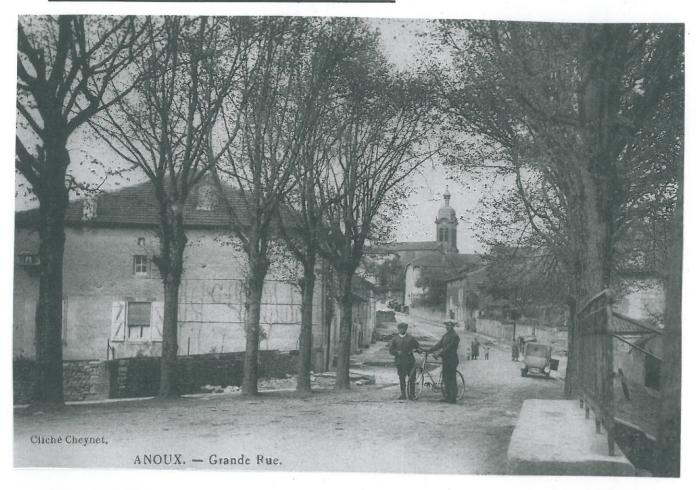


Rue Principale, au début du 20ème siècle



Rue Pasteur 2013

ANOUX: d'hier et d'aujourd'hui



Pont sur le Séchevaux vers 1930



Pont sur le Séchevaux 2013

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs voux pour

l'année 2014.



ANOUX INFOS: Conception, réalisation:

SCHMITT Pierre, BERG André SUC Marielle, MAGAGNA Audrey